

Mars 2021

Les annonces du gouvernement, imposent face à l'épidémie de la Covid 19, par décrets des mesures sanitaires générales et obligatoires.

Entre autres, l'application au niveau national d'interdire à tous les centres équestres d'organiser des manifestations ou compétitions jusqu'à nouvel ordre.

En application de la loi, le Centre Equestre de Pessac confirme qu'il ne fera aucune programmation dans les mois à venir.

D'autre part, les projets de travaux envisagés, seront déployés sur plusieurs mois, et il faudra envisager plus de temps de stabilisation du sol de la carrière ce qui reporte une éventuelle programmation pour fin 2021.

Reste inchangé les cours et entraînement donnés toute l'année aux abonnés.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des contraintes sanitaires.